

**SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept et le mercredi huit novembre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 3 novembre 2017 se sont réunis salle de la mairie, en séance extraordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Madame Colette AZÉ.

Présents : Romain AUDEÇON, Colette AZÉ, Michèle BAZIN, Émeline BÉNÉTEAU (arrivée 20h10), Daniel BOTTREAU, Sébastien BOUGEARD, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques GAZAVE, Julien MARIE, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ, Éric TAILLANDIER.

Absente : Nicole MARCHESE.

Secrétaire de séance : Romain AUDEÇON.

Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2017 est lu et approuvé à l'unanimité.

**Choix d'un organisme pour emprunt**

Délibération 7-3-2017-NF-049

Madame le Maire transmet au Conseil municipal les propositions des organismes bancaires qui ont été contactés résumées ci-dessous.

	Durée d'amortissement	Taux	Montant échéance par an	Coût total	Frais de dossier
Caisse d'Epargne	10 ans	0.82 %	36 490.44 €	364 904.40 €	
	15 ans	1.30 %	25 720.00 €	385 800.00 €	
	20 ans	1.67 %	20 621.04 €	412 420.80 €	200 €
Crédit Agricole	10 ans	0.96 %	36 748.84 €	367 488.26 €	
	15 ans	1.32 %	25 457.88 €	386 367.99 €	
	20 ans	1.57 %	20 425.08 €	408 501.83 €	525 €
Crédit Agricole (négocié)	20 ans	1.56 %	20 405.56 €	408 111.19 €	525 €
Caisse des Dépôts	20 ans (minimum)	1.75 % révisable			

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- ADOPTE la proposition du Crédit Agricole à l'unanimité
- AUTORISE Mme le Maire à signer l'offre de prêt d'un montant de 350 000 euros au taux fixe de 1.56 % remboursable sur 20 ans. Le montant total de l'échéance sera de 20 405.56 par année. Les frais de dossier s'élèvent à 525 €.

**Décision modificative**

Délibération 7-1-2017-NF-050

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
022	Dépenses imprévues		-160.00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT		160.00
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal VOTE en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus à l'unanimité.

Subvention au Comice du monde rural

Délibération 7-5-2017-NF-051

Madame le Maire transmet au Conseil municipal la demande de subvention adressée par l'association du Comice du Monde rural. Madame le Maire propose d'attendre la programmation des manifestations qui auront lieu dans ce cadre pour décider si une subvention sera accordée au Comice du Monde rural.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DIFFERE sa décision à l'unanimité.

Instauration du RIFSEEP, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel aux agents techniques :

Délibération 4-5-2017-NF-052

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE** d'instaurer le nouveau régime indemnitaire à l'ensemble des adjoints techniques tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel versé selon les modalités définies ci-dessus à l'unanimité.

Modification statutaire n°2 de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre

Délibération 5-7-2017-NF-053

Considérant la nécessité de préciser les compétences obligatoires afin de tenir compte notamment des évolutions législatives ;

Considérant le délai d'un an à compter de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour harmoniser les compétences optionnelles, soit pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

Considérant la volonté des élus communautaires d'harmoniser dès aujourd'hui certaines compétences facultatives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ACCEPTE la modification statutaire n°2 de la CCTVI à l'unanimité.

Modification des représentants dans les comités intercommunaux et les commissions communales

Délibération 5-3-2017-NF-054

Vu le souhait de M. BOTTREAU de se retirer du comité intercommunal « culture », Madame le Maire demande un remplaçant en tant que suppléant de Mme BÉNÉTEAU. M. GAZAVE est volontaire.

Elle informe que Mme DESBOIS a été remplacée par M. GAZAVE au comité « enfance jeunesse » en suppléance de Mme BÉNÉTEAU.

Par ailleurs, elle souhaite faire le point sur la représentation communale au SIEIL. M. ROLLAND est titulaire et il n'y a pas de suppléant. M. SALLÉ est volontaire.

Mme le Maire demande si d'autres modifications sont à envisager.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ACCEPTE cette nouvelle répartition des représentations à l'unanimité.

Projet de parcours de pêche labellisé

Délibération 8-9-2017-NF-055

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet de parcours de pêche labellisé établi en lien avec la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire.

Elle rappelle que la commune s'est engagée dans une démarche de développement des activités douces et respectueuses de l'environnement avec l'aménagement du sentier d'interprétation à proximité de l'Indre. Aujourd'hui, la mise en place d'un parcours de pêche labellisé « famille » et adapté aux attentes des différents publics (pêcheurs confirmés, occasionnels et activité familiale) poursuivrait la mise en valeur des bords de l'Indre. Il s'agirait du premier parcours de ce type dans le département sur l'Indre.

Le projet de parcours est situé derrière le camping de la commune sur une longueur de 1.1 km, du Pont Félicie au Pont de Blacas. L'accessibilité est facilitée par le parking derrière l'église et le cheminement est aisé le long de la rivière. Un ponton accessible aux PMR sera construit sur l'Indre. Le parcours suivra ensuite le bord de l'Indre avec des trouées dans les arbres qui permettront l'accès pour pêcher.

Le coût total du projet est de 19 800 € selon le plan de financement suivant :

FINANCEURS POTENTIELS	TAUX en %	MONTANT TTC en €
Fédération nationale pour la Pêche en France	40	7 920
Fédération départementale de Pêche et de Protection des milieux aquatiques		
Association agréée de Pêche d'Azay-Saché		
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre	30	5 940
Conseil départemental	10	1 980
Commune	20	3 960
TOTAL	100	19 800

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- ACCEPTE ce projet à l'unanimité
- AUTORISE Mme le Maire à demander les aides financières
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2018.
- 

#### Réorganisation de la collecte des ordures ménagères

Délibération 8-8-2017-NF-056

Monsieur GAZAVE fait part au Conseil municipal du travail qui a été mené en concertation entre le SMICTOM et la commune. Des points de regroupement seront répartis tout au long de la Rue Principale et dans les endroits où le véhicule de collecte ne peut accéder. Les autres usagers de la commune seront équipés de bacs individuels pour la collecte des déchets.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ACCEPTE cette nouvelle organisation à l'unanimité.

#### RPQS eau potable et assainissement collectif 2016

Délibération 8-8-2017-NF-057

Madame le Maire présente le rapport prix et qualité du service public de l'eau potable établi par le SMAEP de la Basse Vallée de l'Indre.

De même, Madame le Maire présente le rapport du service assainissement collectif établi par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- APPROUVE le RPQS du service eau potable
- APPROUVE le RPQS du service assainissement à l'unanimité.

Mme le Maire rappelle que ces rapports sont à disposition à la mairie.

#### Dates d'ouverture du camping saison 2018

Délibération 8-9-2017-NF-058

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'il convient de fixer les dates d'ouverture du camping municipal pour la saison 2018. Ces dates seront communiquées aux offices de tourisme pour insertion dans les différents guides.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal FIXE la date d'ouverture du camping municipal au 19/05/2018 et la date de fermeture au 23/09/2018 à l'unanimité.

### **Informations diverses**

- M. SALLÉ présente le bilan de la saison 2017 au camping municipal. La fréquentation est supérieure à 2016. Le bénéfice est en hausse et s'élève à 8 001 euros.
- Les travaux à La Croix de Rigny se déroulent avec une semaine de retard sur le planning établi. Le revêtement de la chaussée devra se faire en période de météo favorable.
- Le nouveau système de chauffage à la salle des fêtes est en fonctionnement depuis ce jour.
- Proposition de la commission communale « animation »
- Distribution de bois de chauffage
- Marathon du 15/04/2018 : appel aux bénévoles
- Triathlon du 10/06/2018 : appel aux bénévoles
- Date du repas des aînés : 18/02/2018
- Compte rendu des commissions intercommunales

### **Questions diverses**

- M. TAILLANDIER signale la présence de nouveaux trous dans les bardeaux malgré les réparations faites récemment. Il est nécessaire que les piégeurs de la commune agissent contre les nuisibles.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22h30.

Affiché le 10/11/2017 Transmis au contrôle de légalité le 10/11/2017
---